Vade Mecum

Salle communale à Hèze

Avenue Félix Lacourt 174

1390 Grez Doiceau

Plus d'informations auprès du gestionnaire communal des salles au 010/84.83.00 ou du gestionnaire bénévole Mr Roland Flamand au 0475/35.53.12

Règlement d'ordre intérieur

Je souhaite utiliser la salle communale à Hèze

Pour pouvoir bénéficier de la salle communale à Hèze, il faut introduire une demande d'occupation auprès du gestionnaire communal tel que décrit dans le règlement général de location de salles disponible sur le site internet communal (www.grez-doiceau.be - barre de recherche - salles communales)

Le non-respect du règlement ou tout manquement répétitif constaté par le gestionnaire communal entraînera une suspension d'occupation de 3 ans pour toute salle communale.

Comment disposer d'une clé?

Lors d'activités diverses, après avoir obtenu l'accord de l'administration communale pour l'occupation de la salle, vous devez prendre contact avec le gestionnaire communal bénévole Mr Flamand au 0475/35.53.12 pour la remise des clés.

1. La Salle

Superficie

- 16,50 m x 8 m (± 144 m2)
- 14,50 m jusqu'au bar

Capacité (maximale 120 personnes)

- 120 personnes (tables et chaises)
- 130 personnes chaises

2. Mobilier

- 24 tables pliantes (80x160)
- 130 chaises

Rangement du mobilier

- A la fin de chaque occupation le mobilier doit être rangé dans le coin de la pièce à gauche de l'entrée (photo ci-dessous).

13 chaises par rack **13 tables par rack**

Les tentures doivent être fermées après chaque occupation.

3. Bar et cuisine

Equipements

- 1 double évier
- 1 micro ondes
- 1 four
- armoires
- 1 taque électrique
- 1 frigo congélateur
- vaisselle
- couverts

Les portes du frigo doivent être laissées ouvertes à la fin de l'occupation.

4. Le chauffage

Pour l'utilisation du chauffage se référer au mode d'emploi qui accompagne le vade mecum.
Des vannes sont installées sur chaque radiateur. A la fin de l'occupation **les vannes doivent être placées en position de fermeture** (photo ci dessous)

5. Nettoyage et poubelles

A défaut d'un nettoyage et d'une remise en ordre correcte et complète le montant de 100€ sera réclamé!

Nettoyage (Le matériel de nettoyage se trouve dans l'armoire blanche en face des toilettes dont le preneur reçoit la clé)

- Le nettoyage **doit être effectué** par le preneur à la fin de chaque occupation (nettoyage à l'eau de la salle, des WC et de la cour si elle est utilisée)

Poubelles

- Les poubelles **doivent être emportées par le preneur** à la fin de chaque occupation.

6. Tableau électrique (situé dans l'armoire de la cuisine près de la fenêtre)

Le courant doit être coupé à la fin de chaque occupation en actionnant uniquement l'interrupteur général (interrupteur noir)